



VILLE  
de  
*Calais*

Natacha Bouchart  
Maire de Calais  
Présidente Grand Calais Terres & Mers  
Vice-Présidente Région Hauts-de-France

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Pas-de-Calais

Direction Générale des Services Techniques  
Département du Domaine Urbain  
Service Application du Droit des Sols

Tel. : 03.21.46.66.42  
Fax : 03.21.96.88.00  
Courriel : [permis-de-construire@mairie-calais.fr](mailto:permis-de-construire@mairie-calais.fr)

Références à rappeler : ADS/LL/CL  
Référence Dossier : PC 062 193 20 00014

A

**SCI du THYM SAUVAGE**  
A l'attention de Monsieur Pierre VANUXEM  
500 rue Louis Bréguet  
62100 CALAIS

Calais, le 10 juin 2020

Objet : Extension des entrepôts destinée au stockage.

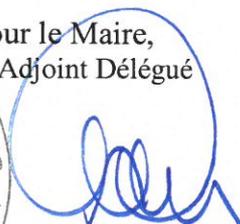
Monsieur,

Concernant les observations formulées de la part de la Direction Régionale Environnement Aménagement Logement, veuillez trouver ci-joint les éléments de réponse :

- Je vous informe que l'article UM 11.4 du règlement de la zone UM règlemente les dispositifs de production d'énergie solaire (panneaux photovoltaïque) dans la mesure où ces éléments techniques doivent être intégrés de façon harmonieuse au site et à la construction
- Le règlement du Plan Local d'Urbanisme n'impose pas de tels équipements de production d'énergie.
- Je vous informe également que ce secteur n'impose pas de coefficient de Biotope par surface comprenant une part obligatoire de surface aménagée en pleine terre.

Je vous prie de croire, Monsieur Vanuxem, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué



Emmanuel AGIUS  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

